Chapitre 65:
Coiffures et parties de coiffures

Chapitre 66:
Parapluies, ombrelles, parasols, cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et leurs parties

Chapitre 67:
Plumes et duvet apprêtés et articles en plumes ou en duvet; fleurs artificielles; ouvrages en cheveux

Chapitre 68:
Ouvrages en pierres, plâtre, ciment, amiante, mica ou matières analogues

Chapitre 69:
Produits céramiques

Chapitre 70:
Verre et ouvrages en verre

Chapitre 71:
Perles fines ou de culture, pierres gemmes ou similaires, métaux précieux, plaqués ou doublés de métaux précieux et ouvrages en ces matières; bijouterie de fantaisie; monnaies

Chapitre 72:
Fonte, fer et acier

Chapitre 73:
Ouvrages en fonte, fer ou acier

Chapitre 74:
Cuivre et ouvrages en cuivre

Chapitre 75:
Nickel et ouvrages en nickel

Chapitre 76:
Aluminium et ouvrages en aluminium

Chapitre 78:
Plomb et ouvrages en plomb

Chapitre 79:
Zinc et ouvrages en zinc

Chapitre 80:
Etain et ouvrages en étain

Chapitre 81:
Autres métaux communs; cermets; ouvrages en ces matières

Chapitre 82:
Outils et outillage; articles de coutellerie et couverts de table, en métaux communs; parties de ces articles en métaux communs

Chapitre 83:
Ouvrages divers en métaux communs

Chapitre 84:
Réacteurs nucléaires, chaudières, machines, appareils et engins mécaniques; parties de ces machines ou appareils à l'exception de:

84.71: Machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités; lecteurs magnétiques ou optiques, machines de mise d'informations sur support sous forme codée et machines de traitement de ces informations, non dénommés ni compris ailleurs

Chapitre 85:
Machines, appareils et matériels électriques et leurs parties; appareils d'enregistrement ou de reproduction du son, appareils d'enregistrement ou de reproduction des images et du son en télévision, et parties et accessoires de ces appareils dont uniquement:

85.10: Rasoirs, tondeuses et appareils à épiler, etc.
85.16: Chauffe-eau et thermoplongeurs électriques, etc.
85.37: Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports, etc.
85.38: Parties destinées aux appareils des nos 8535, 8536 ou 8537, etc.
85.39: Lampes et tubes électriques à incandescence, etc.
85.40: Lampes, tubes et valves électroniques à cathode chaude, etc.

Chapitre 86:
Véhicules et matériel pour voies ferrées ou similaires et leurs parties; appareils mécaniques (y compris électromécaniques) de signalisation pour voies de communication

Chapitre 87:
Voitures automobiles, tracteurs, cycles et autres véhicules terrestres, leurs parties et accessoires à l'exception de:

87.05: Véhicules automobiles à usages spéciaux (dépanneuses, camions-grues, voitures de lutte contre l'incendie, camions-bétonnières, voitures balayeuses, voitures épandeuses, voitures-ateliers, voitures radiologiques, par exemple), etc.
87.08: Parties et accessoires des véhicules automobiles des nos 87.01 à 87.05, etc.
87.10: Chars et automobiles blindées de combat, armés ou non; leurs parties, etc.

Chapitre 89:
Navigation maritime ou fluviale

Chapitre 90:
Instruments et appareils d'optique, de photographie ou de cinématographie, de mesure, de contrôle ou de précision; instruments et appareils médico chirurgicaux; parties et accessoires de ces instruments ou appareils à l'exception de:

9014: Boussoles, y compris les compas de navigation, etc.
9015: Instruments et appareils de géodésie, de topographie, etc.
9027: Instruments et appareils pour analyses physiques ou chimiques, etc.
9030: Oscilloscopes, etc.

Chapitre 91:
Horlogerie